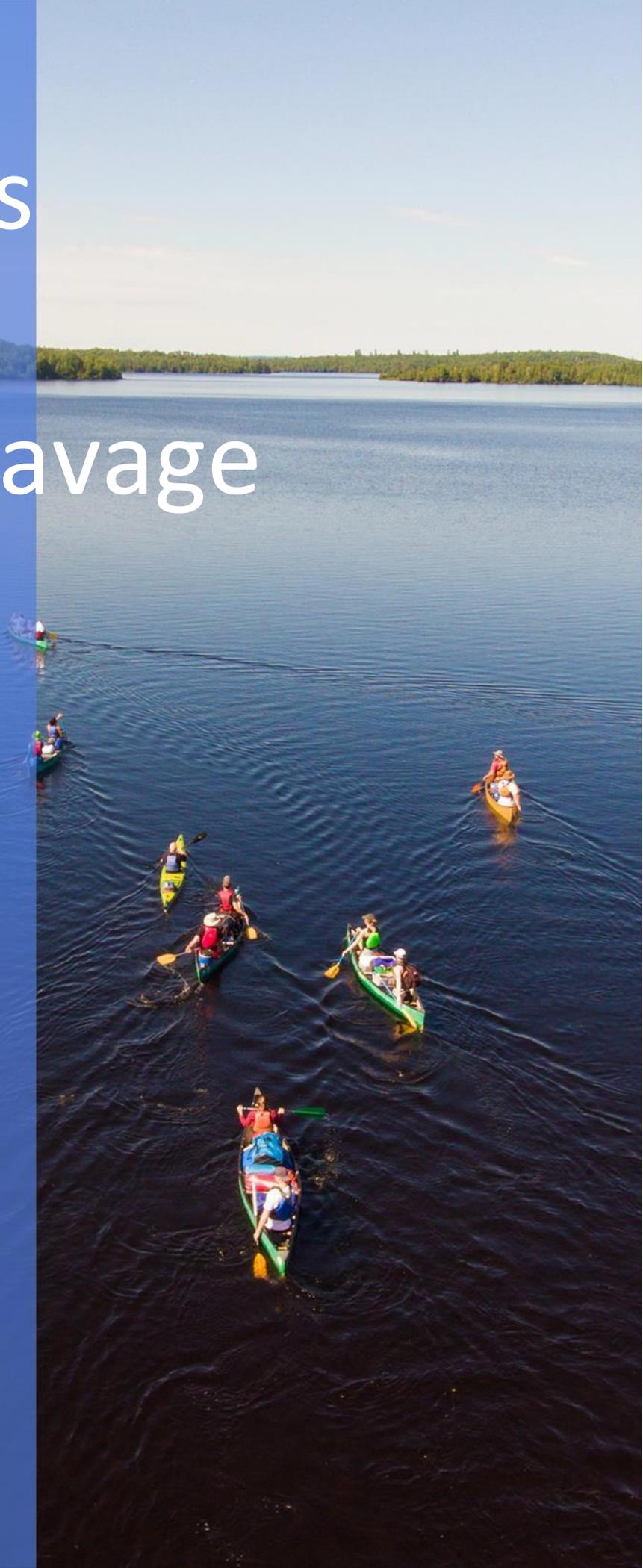


Informations sur les stations de lavage

Adressées aux
gestionnaires des
Route bleues



Le plaisir de pagayer



PRÉFACE

Pourquoi des stations de lavage des embarcations...

En bref, promouvoir et assurer la protection des plans d'eau. Le "programme stations de nettoyage d'embarcations" du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs participe à la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE) et les organismes pathogènes de la faune aquatique en encourageant l'implantation ou la réfection de telles stations.

Programme "Stations de nettoyage d'embarcations"

Référence en ligne :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. (2022, 24 novembre). *Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2022--2023*. [En ligne]. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/aides-financieres-loisir-faune-plein-air/programme-stations-nettoyage-embarcations>

Cette référence nous mène au site web général de ce programme. On peut y trouver la liste de toutes les stations de lavage existantes en 2021 qui ont été financées par ce programme.

Sur la même page web, on y retrouve le financement octroyé, les conditions d'admissibilité, les dates ainsi que les formulaires de dépôts.

Points saillants de la documentation additionnelle en lien avec le programme

Trois documents explicatifs additionnels, ainsi qu'une page web remplie de détails, sont aussi référées sur ce même programme.

Les voici :

1. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. (2018, mai). *Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique dans le but de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes*. [En ligne] (Page consultée le 24 novembre 2022). https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/documents/GM_nettoyage-embarcations_MFFP.pdf?1652117040

2. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. (2022, 19 avril). *Meilleures pratiques en matière de conception et d'utilisation d'une station de nettoyage d'embarcations*. [En ligne].
<https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Criteres-base-station.pdf>
3. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. (2022, 24 novembre). *Dépliant résumé "Nettoyer pour ne pas propager - Ce que vous pouvez faire pour lutter contre les espèces aquatiques envahissantes"*. [En ligne].
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/documents/FI_nettoyage-embarcations_MFFP.pdf?1652117038
4. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. (2022, 19 avril). *Méthodes pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes*. [En ligne].
<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/methodes-prevention/>

Les prochaines pages sont dédiées à un résumé de cette documentation. Pour plus de détails, n'hésitez pas à vous référer aux contenus complets tels que ci-haut cités.

Dans le " Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique dans le but de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes "

Pourquoi les espèces aquatiques envahissantes sont-elles si indésirables ?

Limitier les activités de pêche et de nautisme; Compromettre la composition et la santé des populations d'espèces indigènes; Favoriser la perte de la biodiversité animale et végétale; Déprécier la valeur des propriétés riveraines et dégrader la qualité du patrimoine naturel; Augmentation des coûts de gestion; Diminution de la qualité de l'eau

Pourquoi le nettoyage des embarcations est-il recommandé?

En prenant l'habitude d'inspecter et de nettoyer son embarcation, sa remorque et son équipement, le risque de contaminer un nouveau plan d'eau en sera diminué.

Recommandations générales

1. Inspecter et retirer
2. Vider
3. Nettoyer et sécher
4. Répéter pour chaque plan d'eau différent

Précisions sur les méthodes de nettoyage à l'eau

Lavage à l'aide d'une laveuse à pression : fortement recommandé. . L'utilisation d'eau chaude à une température maximale de 60 °C permet de tuer les organismes, sans généralement abîmer la structure de l'embarcation, de la remorque, du véhicule et de certains équipements utilisés en milieu aquatique.

Utilisation d'un nettoyeur à vapeur : Il est toujours important de s'assurer que les matériaux traités peuvent résister à ces températures en s'informant auprès du fabricant de l'équipement ou en faisant un test au préalable sur une petite surface. De plus, il faut faire attention à ne pas appliquer les jet

de vapeur d'eau chaude sur les décalques ou autocollants présents sur la coque de l'embarcation. La vapeur d'eau chaude à des températures de plus de 60 °C pourrait les décoller. La décontamination à l'aide de vapeur chaude est considérée comme la méthode la plus efficace pour tuer les organismes aquatiques présents sur une embarcation, une remorque ou tout équipement ayant été en contact avec l'eau.

Lavage sans laveuse à pression, à l'aide d'une brosse : S'il est impossible de nettoyer l'embarcation, la remorque ou l'équipement à l'aide d'une laveuse à pression, le nettoyage à l'aide d'eau courante, à faible pression, est toujours possible. Cette technique nécessite toutefois un temps de nettoyage plus long. Tout comme le nettoyage à l'aide d'une laveuse à pression, l'utilisation d'eau chaude à 60 °C est préférable pour permettre de tuer les organismes. Il est important de pratiquer le nettoyage à au moins 30 mètres de tout plan d'eau afin de prévenir la percolation de l'eau de nettoyage vers ceux-ci. Cette eau peut transporter des organismes encore vivants, surtout si l'eau froide est utilisée lors du nettoyage.

Les produits désinfectants

Pour plusieurs raisons, le Ministère recommande d'utiliser avec beaucoup de précautions les produits désinfectants pour le nettoyage des embarcations, des remorques et de tout autre équipement utilisés en milieu aquatique. Lorsque des produits désinfectants sont utilisés, il est essentiel de bien suivre les directives et de s'assurer que leur utilisation n'aura pas d'impacts négatifs indésirables.

Par exemple, si les directives sur l'utilisation du produit ne sont pas respectées, il pourrait en résulter :

- Des dommages à l'équipement et aux différentes composantes de l'embarcation;
- Une dégradation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques;
- Un risque de blessures et de possibles impacts sur la santé humaine et de la faune;
- Une inefficacité du traitement et des dépenses inutiles

En bref :

Méthode	Concentration	Pression	Temps de traitement par surface pour déloger les organismes
Nettoyage à la vapeur d'eau chaude*	Vapeur > 60 °C	2600 psi	5 -10 secondes
Eau chaude*	60 °C	Sans pression	10 minutes
	60 °C	2600 psi	5 -10 secondes
Eau froide	< 40 °C	2600 psi	30 secondes
Chlore ou eau de Javel (non concentré)*	100 ml/l	-	10 minutes
Vinaigre blanc*	750 ml/l	-	20 minutes
Séchage à l'air*	Humidité de < 65 %	-	5 jours consécutifs
Congélation*	Entre -9 et 0 °C	-	24 heures
	-9 °C et moins	-	8 heures

Recommandations pour la mise en place d'une station fixe de nettoyage des embarcations

Choix de l'emplacement : Il est préférable que la station soit localisée à même ou près de l'emplacement de la rampe de mise à l'eau ou de la marina, tout en respectant les limites du 30 mètres minimum de tout plan d'eau (y compris les ruisseaux, les fossés, etc.) et de tout système d'égouts pluviaux

Récupération des eaux souillées : Le site d'installation de la station doit être de pente nulle ou de pente légère et opposée au plan d'eau, ce qui favorisera la percolation de l'eau souillée vers un secteur où cette dernière pourra être récoltée, où elle pourra s'évaporer, ou encore être traitée selon les installations disponibles. Voir aussi membrane qui retient les eaux usées.

Caractéristiques du sol : Idéalement, l'installation de la station de nettoyage doit se faire sur un sol ayant la capacité d'absorber l'eau de nettoyage. Pour ce faire, il est recommandé d'avoir un sol composé de gravier de différentes tailles qui favorisera le confinement de l'eau de nettoyage et de son évaporation.

Le nettoyage peut aussi se faire sur une surface dure, comme le béton, avec la présence d'une structure permettant la récolte de l'eau de nettoyage telle une canalisation ou une bâche de récupération d'eau. Par la suite, l'eau de nettoyage pourra être acheminée soit au système d'égout municipal pour traitement ultérieur, soit à une fosse septique ou à un champ d'épuration adjacent à la station

D'autres options pourraient être considérées, comme une surface en pelouse. Toutefois, la pelouse devra être entretenue et coupée régulièrement afin d'éviter que les véhicules et les remorques arrachent la végétation lors de leur passage et la transportent ailleurs.

Une plateforme faite de bois ou d'un grillage solide, assez grande pour recevoir un véhicule et une remorque, est aussi une possibilité à envisager. Le sol sous la plateforme pourra être composé de gravier ou de pelouse, en respectant les mêmes recommandations que ci-haut.

Équipement nécessaire : laveuse à pression à 2600 psi fortement recommandée avec l'utilisation d'eau chaude à 60 °C

Récupération des déchets : Des installations devront être présentes afin de récupérer tous les résidus de plantes, de boues et d'organismes aquatiques ainsi que tout autre déchet à éliminer lors du nettoyage des embarcations. Ces installations devront :

- Être accessibles et bien visibles;
- Pouvoir se fermer pour empêcher que les déchets ne partent au vent et retournent dans le cours d'eau, ou encore que des animaux importuns puissent y avoir accès;
- Être facile d'utilisation.

Panneaux sensibilisation, de directives et de frais : sensibilisation placé aux endroits de mises à l'eau, panneau explicatif simple à la station de lavage

Recommandations techniques : 5,5 mètres par 11 mètres, sol pour l'absorption, drainage adéquat des eaux usées, pavillon ou abri pour pancarte et le matériel

Autres sujets couverts dans le guide : ressources humaines, autorisations et permis, entretien de la station

Annexe 3 : activités nautiques avec embarcation : directives spécifiques pour cette pratique aux pages 22 à 23

Pour le document " Dépliant résumé "

Il s'agit d'une version imprimable à remettre aux utilisateurs. Le dépliant est en couleurs et prêt à l'usage.

Pour la page web : " Méthodes pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes "

On y retrouve un résumé des meilleures pratiques ainsi que de l'information supplémentaire.

Parmi celle-ci, on peut souligner :

- la capsule Web sur les étapes de nettoyage des embarcations : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. (2014, 9 décembre). *Nettoyage d'embarcations*. [Vidéo]. Youtube : https://www.youtube.com/watch?list=PLbZiVHZDG8WTtbhclyqc2ucRjMOKbo_F3&v=yrUpBbFyzDY&feature=youtu.be
- Différents modèles d'affiches de sensibilisation prêt à l'emploi. Celle qui s'applique le plus pour la Route bleue est celle pour les plaisanciers : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. (2022, 24 novembre). *Différentes affiches – 'Du plaisir à volonté mais faites attention à ce que vous rapportez!'*. Page 4 seulement. [En ligne]. https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Affiche_plaisanciers.pdf

Pour le document " Meilleures pratiques en matière de conception et d'utilisation d'une station de nettoyage d'embarcations"

Selon les meilleures pratiques de conception et d'utilisation d'une station de nettoyage d'embarcations, les critères suivants doivent s'y trouver et être respectés.

- La station doit être facile d'accès et sa capacité d'accueil doit être suffisante;
- La station doit se situer à au moins 30 mètres de tout plan d'eau ou de tout système d'égouts pluviaux;
- Un système de filtration ou de canalisation des eaux usées ou un sol approprié doit assurer un bon drainage de ces eaux (ex. : gravier, pelouse, etc.);
- La station doit être installée sur une pente nulle ou légère, opposée au plan d'eau;
- Une laveuse à pression de 2600 psi OU un lavage à la vapeur doit être utilisé;
- Les bonnes pratiques pour l'utilisation de la station doivent être affichées visiblement OU il doit y avoir un préposé attitré au fonctionnement de la station;
- Il y doit y avoir des installations pour la récolte des débris végétaux ou animaux ou le retrait des boues des embarcations.

Pour améliorer son efficacité, une station de nettoyage d'embarcations peut comporter les éléments suivants :

- Utiliser une laveuse à pression à l'eau d'une température de 60°C ou plus;
- En l'absence de station de nettoyage, inclure du matériel permettant de sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques et de les en informer (comment retirer les débris et s'en débarrasser, lavage à la brosse, séchage).